

LE MAG

NUMÉRO 7
2024 de l'Yvette



Le SIAHVV au service de notre vallée



Edito

par Michel BARRET,
Président du SIAHVY

Face aux défis éco-responsables auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés et qu'il est devenu impérieux de relever, si l'on veut garantir un avenir durable à nos générations futures, il est de notre devoir de poursuivre sans relâche le développement de mesures concrètes.

Pour le Siahvy, elles concernent la préservation des milieux naturels aquatiques qui est essentielle pour maintenir l'équilibre écologique de notre environnement. En effet, les écosystèmes, d'eau douce aussi bien que marins, abritent une très riche biodiversité, fournissent des ressources vitales et jouent un rôle crucial dans la régulation du climat.

Préservation des milieux et bonne gestion de l'assainissement : une combinaison incontournable

Ces milieux ayant été fortement dégradés par les activités humaines, nous nous attachons à mettre en place une politique de préservation et de restauration de ces écosystèmes, en favorisant notamment la renaturation des espaces et la protection des zones naturelles.

Car qui n'a pas déjà senti une odeur désagréable, en se promenant au bord d'une rivière ? Constaté par la couleur de l'eau qu'elle n'était pas très pure ?

Toutefois, les pollutions visibles ne sont pas les seules à incriminer car la qualité de nos rivières passe également par le bon fonctionnement des systèmes d'assainissement et le traitement des contaminations chimiques et bactériologiques. C'est pourquoi la fiabilité des réseaux d'eaux usées et des stations d'épuration est une priorité pour le SIAHVY, soucieux d'assurer le rejet d'une eau propre, sans risque et sans danger pour le milieu naturel. C'est aussi la raison pour laquelle le SIAHVY a décidé d'intensifier les contrôles de conformité des branchements, tout en accompagnant techniquement les propriétaires dans leurs éventuels travaux.

A l'échelle du syndicat, notre volonté est de promouvoir des cours d'eau fonctionnels, de proposer des solutions pour lutter contre les inondations, et de gérer de manière optimale les systèmes d'assainissement.

La préservation des milieux aquatiques et une bonne gestion de l'assainissement sont des enjeux cruciaux pour notre environnement et pour notre bien-être, et sont à traiter de concert, avec l'aide de tous. Il est temps d'agir ensemble, et de faire du respect de la nature une priorité. Chaque petit geste compte et contribue à construire un avenir meilleur pour tous.

Ensemble, nous pouvons faire la différence

Sommaire

Souvenirs souvenirs 3

Assainissement : installations conformes... environnement préservé ! 4

Les bons gestes pour préserver les ouvrages d'assainissement 6

Nouveau règlement de Service Public d'Assainissement Collectif 7

Innovations : la révolution numérique au service de la rivière 8

Eaux pluviales : le SIAHVY, moteur dans la désimperméabilisation des sols 9

Pédagogie : les classes d'eau, pour former les citoyens de demain 10

Si on jouait ? 12

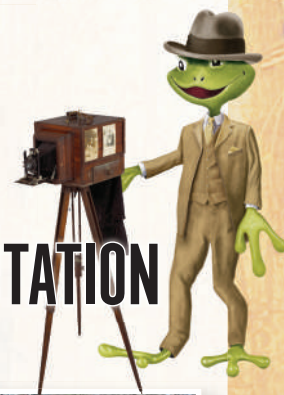
Dans nos rivières : l'eau c'est la vie, la vie est dans l'eau ! 13

Télégestion : une surveillance permanente 14

Retour sur la Journée du patrimoine 2023 16



Souvenirs souvenirs



BASSIN DU BARATAGE, CHRONIQUE D'UNE RÉHABILITATION

Sur les communes de Gometz-le-Châtel et de Bures-sur-Yvette, le château de Montjay, témoigne aujourd'hui encore de son riche passé.



Le bassin du Baratage après travaux



Vue aérienne du bassin

Au Baratage, ancienne dépendance du domaine, on retrouve de nombreux vestiges de ce passé :

- Une ancienne glacière où l'on conservait la neige ou la glace récoltée en hiver.
- Une ancienne pisciculture, utilisée pendant de nombreuses années pour l'élevage de poissons, offrant ainsi une source de nourriture et de revenus pour la région.

En ruine depuis plusieurs années, ce bassin présentait un danger de rupture lors d'événements pluviométriques importants. Le SIAHVY a donc réalisé les travaux de restauration écologique du rû de l'Angoulême, affluent du Vaularon, qui traverse le bassin du Baratage. Au total plus de 200 mètres linéaires de cours d'eau ont été restaurés, pour retrouver une circulation naturelle du rû et favoriser une biodiversité riche et variée. D'autre part, en cas de crue, le bassin d'une contenance de 3000 m³, joue un rôle d'ouvrage de stockage.

En résumé, ces travaux visent à restaurer la biodiversité, à améliorer la qualité de l'eau et à favoriser la régénération des habitats naturels tout en luttant contre les inondations.



Carte postale d'archive d'ouvriers travaillant sur un bassin de pisciculture

La restauration du rû de l'Angoulême contribue à créer un écosystème sain et équilibré, bénéficiant à la fois à la nature et aux habitants de la région.

Assainissement

INSTALLATIONS CONFORMES... ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ !



Sur le territoire du SIAHVVY,
le réseau d'assainissement est de type séparatif :
une canalisation évacue les eaux usées issues des activités
humaines tandis qu'une seconde évacue les eaux pluviales.

4

La collecte des eaux usées au service de la qualité de la rivière

Les eaux usées collectées sont acheminées vers des stations de traitement et les eaux pluviales rejoignent le milieu naturel (rivières, fossés...).

Il est donc primordial de disposer d'une **installation privative d'assainissement conforme**, afin de préserver les équipements publics d'assainissement et de protéger le milieu naturel.

Pour être conforme, une installation privative d'assainissement doit respecter les dispositions suivantes :

- Séparativité des eaux usées et des eaux pluviales, raccordées respectivement sur leur réseau correspondant,
- Boîtes de branchement distinctes en limite de propriété (côté domaine public),
- Ouvrages de prétraitement obligatoires pour certaines activités industrielles ou artisanales.

Les mauvais raccordements ainsi que les rejets non autorisés sont la source de nombreux désordres : déversement d'eaux usées dans le milieu naturel, bouchons dans les canalisations, débordements des réseaux d'eaux usées lors d'événements pluvieux...

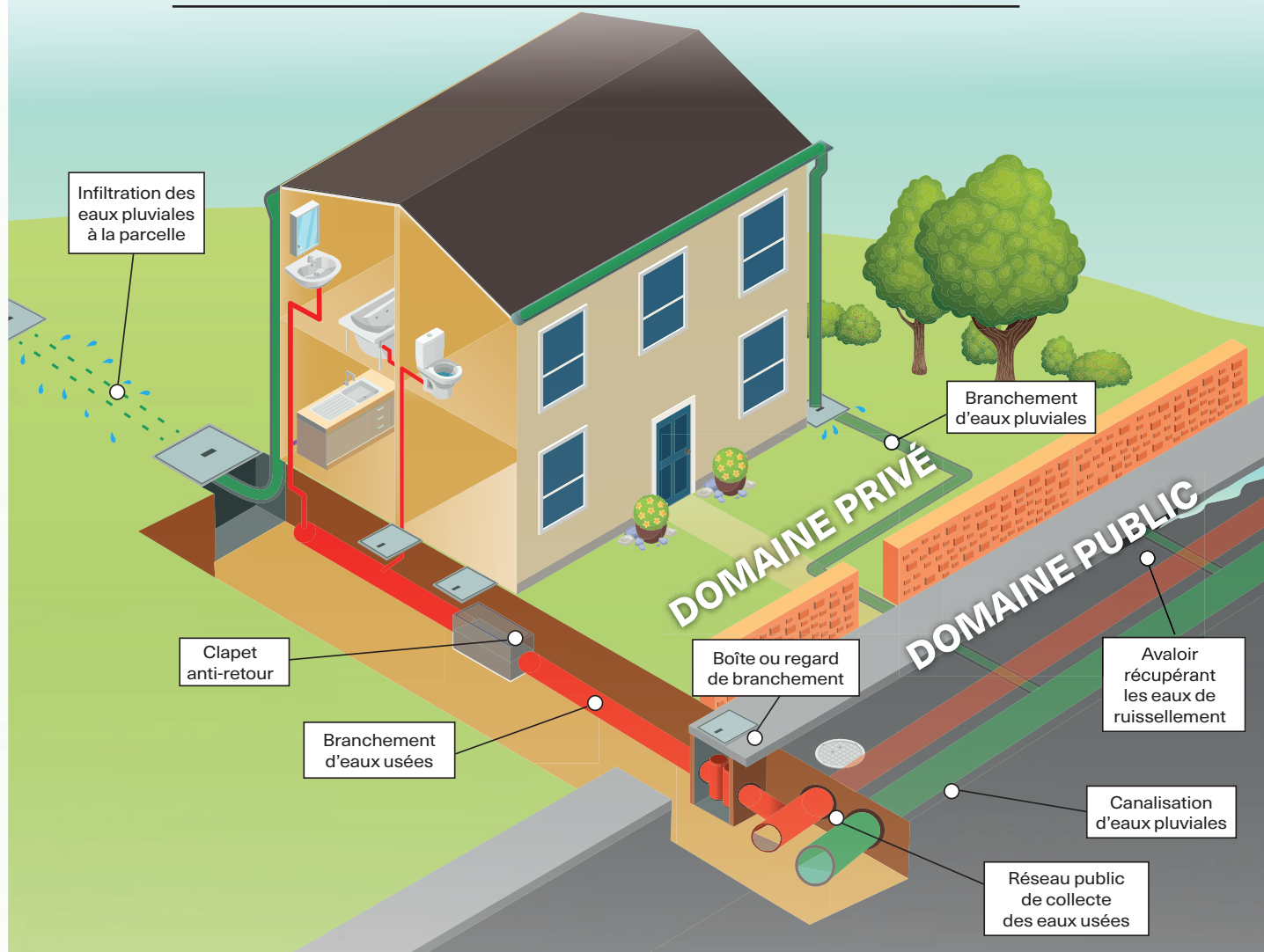
Certains rejets spécifiques peuvent nuire ou endommager les réseaux et porter atteinte au personnel intervenant (rejets d'eaux usées d'un garage, chargés en hydrocarbures, ceux d'un restaurant, en graisses alimentaires...).

Seul un diagnostic des installations d'assainissement permet de définir leur conformité. Le SIAHVVY réalise chaque année, à sa charge, des enquêtes de conformité. Cette démarche concerne aussi bien les rejets domestiques que les rejets non domestiques des établissements professionnels.

“ Le Saviez-vous ?

Lors de la vente d'un bien, ce diagnostic est obligatoire (et à la charge du propriétaire) afin d'informer l'acquéreur de la conformité du bien (article 17 du règlement du Service Public d'Assainissement Collectif). ”





5

Exemples de désordres occasionnés par de mauvais raccordements



Déversement direct d'eaux usées dans le milieu naturel



Débordement d'un réseau d'eaux usées sur la voie publique en raison d'intrusion d'eaux pluviales dans le collecteur

AIDES FINANCIÈRES AUX PROPRIÉTAIRES

En cas de non-conformité concernant la séparativité des effluents, le SIAHVV accompagne les particuliers dans toutes les démarches.

Des aides financières peuvent être accordées :

- jusqu'à 5 200 € pour la mise en conformité des installations privatives d'assainissement,
- et jusqu'à 60% du montant des investissements pour la mise en conformité des installations d'un établissement professionnel.

Vous êtes concerné ?

N'hésitez pas à contacter le service Assainissement, nos chargés d'Assainissement en domaine privé et public se tiennent à votre disposition

infos@siahvy.fr

01 69 31 72 10



Assainissement

LES BONS GESTES POUR PRÉSERVER LES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT

STOP AUX LINGETTES DANS LES TOILETTES

Le saviez-vous ?

La mention biodégradable indiquée sur les emballages des lingettes, ne garantit pas une dégradation assez rapide durant leur trajet dans les canalisations. Les lingettes forment alors des amas qui ralentissent l'écoulement des eaux dans les réseaux, obstruent les ouvrages d'assainissement, augmentent les opérations de maintenance et par conséquent, les coûts aux usagers.



Bouchon de lingettes dans un réseau d'eaux usées

Les lingettes sont à mettre avec les ordures ménagères, au même titre que les rouleaux de papier toilette, produits hygiéniques ou intimes.



Ensemble, préservons notre système d'assainissement en adoptant de bonnes pratiques

- Choisir des produits plus naturels (écolabellisés ou bio).
- Doser au plus juste (lessives, gels douches, produits vaisselle...).
- Se passer des substances inutiles : utiliser des méthodes mécaniques plutôt que chimiques pour déboucher les canalisations, utiliser l'éponge à la place de la lingette à usage unique.
- Ramener en déchèterie les déchets de bricolage et de jardinage (solvants, peintures, insecticides, huiles...) vers les filières spécialisées de recyclage.
- Jeter les lingettes dans la poubelle.



Assainissement

UN NOUVEAU « RÈGLEMENT DU SPAC » EN 2024

Janvier 2024, le nouveau règlement de Service Public d'Assainissement Collectif (SPAC) entre en vigueur.

L'objectif de ce document :
définir les règles qui assureront le bon fonctionnement de l'ensemble du système d'assainissement collectif et la bonne qualité des rejets dans le milieu naturel en sortie de station de traitement des eaux usées.

Le Service Public d'Assainissement Collectif du SIAHVV assure la gestion de près de 152 km de réseaux communaux de collecte des eaux usées (sur 13 communes), de 98 km de réseaux intercommunaux de transport des eaux usées vers l'usine de Valenton, ainsi que 5 stations de traitement (30 000 équivalent habitants), en amont du bassin versant (328 000 habitants).

Les missions du Syndicat consistent à définir les conditions et les modalités de déversement des effluents domestiques et non domestiques (effluents industriels) dans les réseaux de collecte, contrôler les raccordements neufs et existants d'eaux usées aux réseaux de collecte, conseiller et accompagner les usagers dans leurs démarches et leurs questionnements relatifs à l'assainissement.



Consulter le SPAC
en ligne



Les principales évolutions du nouveau SPAC

- Diminution des délais de mise en conformité des raccordements neufs et existants non conformes.
- Nouveaux tarifs applicables aux usagers en cas d'absence non justifiée lors des opérations de contrôles de conformité programmées.
- Nouvelles pénalités applicables aux usagers en cas de non-conformité (majoration de 400% de la redevance d'assainissement collectif).
- Mise à jour des procédures d'obtention des autorisations et conventions spéciales de déversement pour les établissements industriels et artisanaux (stations-services, restaurants, boulangeries, pressing,...).
- Mode de gestion des eaux d'exhaure (eaux de rabattement de nappe en phase chantier, eaux issues de pompages...).

Innovation

LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA RIVIÈRE



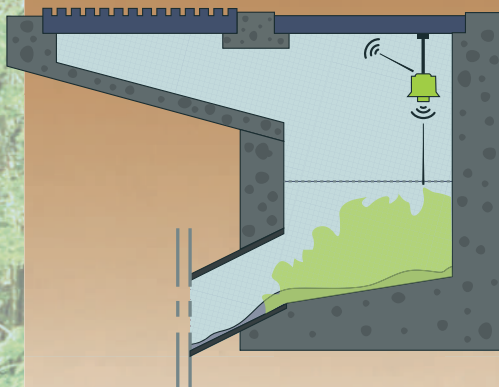
Sewerball



Avaloir connecté

8

Vue en coupe d'un avaloir connecté. Lorsque le niveau atteint un certain seuil, le capteur qui équipe l'avaloir envoie les données en direct au système.



En janvier 2023, le SIAHVVY a renouvelé sa confiance à SUEZ en lui confiant l'exploitation de ses ouvrages d'assainissement, pour une durée de 8 ans.

Ainsi, depuis plus de 30 ans, le SIAHVVY et SUEZ œuvrent de concert pour la pérennisation du patrimoine syndical, l'exploitation des ouvrages d'assainissement et la maîtrise du système de collecte afin d'atteindre les objectifs de bon état des cours d'eau.

Plusieurs innovations sont actuellement en cours de déploiement sur les ouvrages du SIAHVVY afin d'améliorer encore les systèmes de prévention.

Un écosystème digital pour préserver l'écosystème naturel de l'Yvette

La Sewerball au service du réseau d'eaux usées

Développée par SUEZ pour la recherche des eaux claires parasites, la SewerBall est une petite balle de 10 cm de diamètre dérivant dans les réseaux d'assainissement et permettant ainsi d'identifier et de localiser l'infiltration d'eaux parasites.

Les avaloirs connectés pour les eaux pluviales

Savoir où intervenir et quand intervenir ? C'est le rôle de ces petits boîtiers mis en place dans les avaloirs, pour permettre de s'assurer que ceux-ci ne sont pas obstrués et puissent évacuer les eaux pluviales en cas de fortes pluies.

Aquadvanced® Assainissement : du capteur à la valeur

Une fois les données collectées, la solution logicielle en temps réel AQUADVANCED®, par le biais d'algorithmes avancés, permet d'obtenir une vision globale du système de collecte, pour toujours mieux optimiser son fonctionnement :

- Amélioration globale de la qualité du service d'assainissement et respect des enjeux de conformité réglementaire.
- Préservation de la qualité du milieu naturel, en anticipant les risques de rejet.
- Optimisation des investissements, menés ensuite par le SIAHVVY.

Le SIAHVVY et SUEZ étaient présents à la 25^e édition du Carrefour des Gestions Locales de l'Eau à Rennes, pour participer à une table ronde autour des innovations dans le domaine de l'assainissement.



Eaux pluviales

LE SIAHVY, MOTEUR DANS LA DÉSIMPÉRMÉABILISATION DES SOLS

La désimpérméabilisation permet à l'eau de pluie de s'infiltrer dans le sol au lieu d'être collectée dans les réseaux, ses bénéfices sont nombreux : réduction du risque inondation en limitant les ruissellements, adaptation au changement climatique grâce à la création d'îlots de fraîcheur et réintroduction de la nature en ville, ce qui participe à l'amélioration du cadre de vie.

L'année 2023 a été marquée par la réalisation de plusieurs projets de désimpérméabilisation répartis sur le territoire

9

Commune de Palaiseau, place de l'hôtel de ville

Financeurs



Le projet a permis la déconnexion de 879 m² de la place de l'hôtel de ville des réseaux d'eaux pluviales. Cet espace, en partie végétalisé et désimpérméabilisé, est désormais un îlot de fraîcheur et un espace convivial pour les Palaisiens.

Commune de Magny-les-Hameaux, école « André Gides »

Financeurs



Dans le cadre du projet « *ma cour passe au vert* », des travaux ont été réalisés pour améliorer le cadre de vie scolaire et périscolaire en réduisant la chaleur par la végétalisation et l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle pour 1 604 m².

Commune du Mesnil-Saint-Denis, parking du SIVOM

Financeurs



Ce parking de 2 540 m² a été végétalisé afin de préserver la coulée verte et lutter contre les inondations.

Au total ce sont aujourd'hui 1 835 m² déconnectés des réseaux d'eaux pluviales.

Commune de Villebon-sur-Yvette, école « Les Casseaux »

Financeurs



Le projet a permis la déconnexion de 1 211 m² de la cour de l'école maternelle du réseau d'eaux pluviales, complétée par la mise en place d'une cuve de récupération d'eau.

Ce sujet vous intéresse ?

N'hésitez pas à contacter la cellule
Animation Eaux Pluviales sur
infos@siahvy.fr ou
au 01 69 31 72 10



Animation pédagogique

CLASSES D'EAU, POUR FORMER LES CITOYENS DE DEMAIN

**La sensibilisation
du jeune public est
un axe important
de la politique
du syndicat.**

La cellule Animation Pédagogique propose aux scolaires de la vallée, des « classes d'eau ». Que ce soit en classe ou au moulin, des moyens pédagogiques sont déployés par les animateurs, pour permettre aux élèves d'appréhender les notions de gestion de l'eau, des milieux naturels et de protection de la ressource.

Une formule efficace, appréciée des enfants comme des enseignants

À l'aide d'outils pédagogiques et de supports variés, les animateurs du SIAHVY abordent les thèmes du cycle naturel de l'eau, du cycle domestique de l'eau, des pollutions, des phénomènes naturels, de la gestion des inondations, de la faune et la flore des zones humides...

Le but de ces immersions est de faire prendre conscience à chaque élève qu'il a un rôle important à jouer dans la préservation de l'eau et des milieux naturels, par l'acquisition de bonnes pratiques.

Le volet assainissement est également abordé, notamment lors de visites d'une des stations d'épuration gérée par le Syndicat, où les enfants peuvent appréhender le processus complexe de dépollution des eaux usées.



Intéressé par les classes d'eau ?

Contactez la cellule
Animation Pédagogique sur
animation.pedagogique@siahvy.fr
ou au 01 69 31 72 10



Observation sur le terrain des
différents écosystèmes



Visite de la Station d'épuration de Gometz-la-Ville



Interview de Thibaut Arnao, animateur pédagogique et garde-rivière

« Depuis plusieurs années, le SIAHVY accompagne les enfants dans une démarche de préservation et de sensibilisation à la ressource en eau. Chaque année, nous proposons nos interventions auprès des écoles afin d'aborder différents sujets, la faune et la flore des zones humides, les cycles de l'eau naturel et domestique, la lutte contre les pollutions de la rivière, les crues... Il est nécessaire de transmettre aux générations futures les bons gestes à avoir au contact de la nature.

Dans nos locaux, situés dans un ancien moulin sur l'Yvette, on peut admirer une roue de 10 tonnes qui tourne grâce à la force de l'eau. Cette salle est également un petit musée dédié à l'histoire du moulin. Une salle pédagogique est réservée aux classes qui viennent visiter le moulin et découvrir la rivière et ses habitants. Nos interventions sont gratuites et nous invitons les écoles de la vallée de l'Yvette à prendre contact dès l'été avec nous pour en bénéficier.

Le planning se remplit très vite !

L'activité qui a le plus de succès est la pêche dans la mare. C'est une véritable aventure dans les zones humides, où les enfants explorent ce petit monde souvent invisible mais plein de richesses ! Armés d'épuisettes et de bassines, ils partent à la découverte des animaux et des plantes qui peuplent la rivière et les mares. Il n'y a pas meilleure méthode pour marquer les esprits que d'être au cœur de la nature et au contact du vivant. »

Propos recueillis par Perrine BORRELLI

Étude du cycle de vie des grenouilles

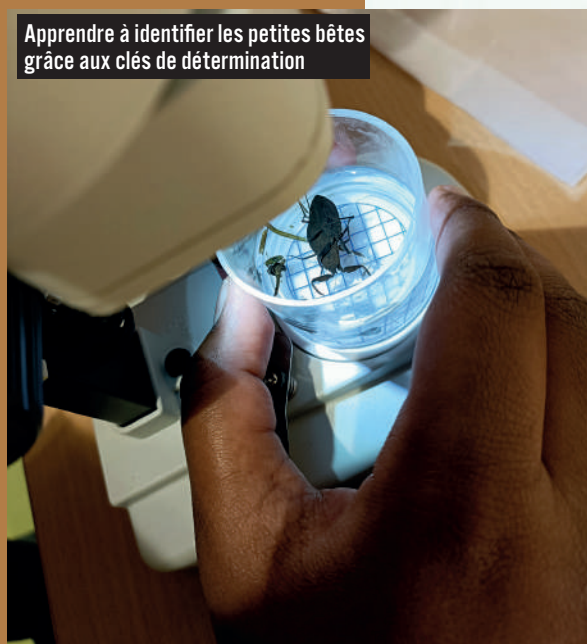


Pêche à l'épuisette dans une mare



11

Apprendre à identifier les petites bêtes grâce aux clés de détermination





Si on jouait ?

Quand on parle des animaux de la rivière, tu penses sans doute d'abord aux poissons. Mais elle abrite plein d'autres espèces



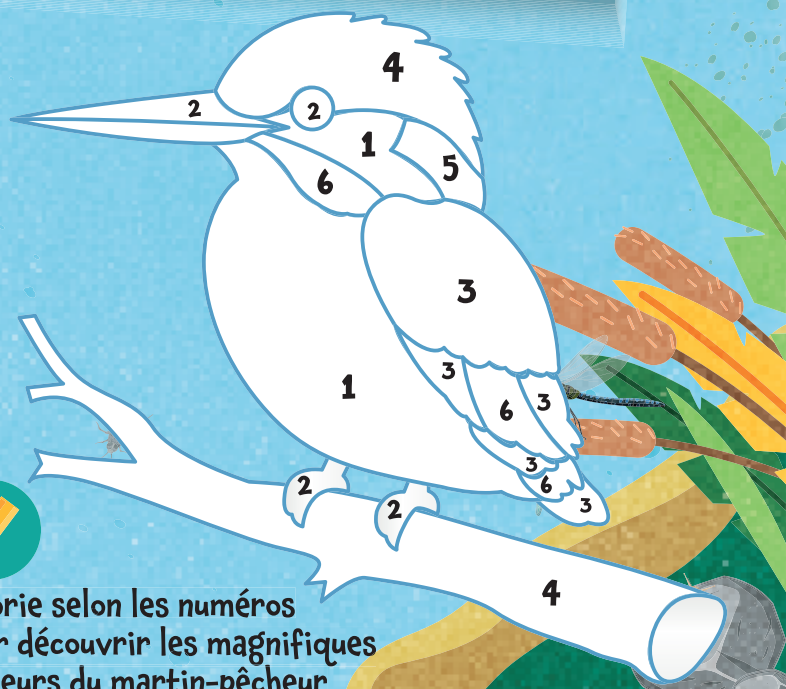
Apprends à dessiner une grenouille en 4 étapes



12



Aide la grenouille à rejoindre la berge



Colorie selon les numéros pour découvrir les magnifiques couleurs du martin-pêcheur

1 2 3 4 5 6



Dans nos rivières...

L'EAU C'EST LA VIE, LA VIE EST DANS L'EAU !

Dans nos cours d'eau, la vie est omniprésente. Les plantes, les sédiments, autant de cachettes qui regorgent d'insectes aquatiques et de petites bêtes en tout genre.

Le plancton animal et végétal est à la base de la chaîne alimentaire. Ces organismes microscopiques se développent dans l'eau et procurent un garde-manger pour les autres espèces aquatiques.

Les petites larves comme celles des grenouilles, des moustiques, des dytiques, des libellules et tant d'autres encore... se nourrissent de ces organismes.

Il est difficile d'imaginer le nombre de petits animaux présents dans l'eau. Outre des insectes, on y trouve également des arachnides, des crustacés, des mollusques... Il faut le voir pour le croire !



Têtard et larve de dytique



Larve de libellule

La présence de certaines espèces aquatiques dans nos cours d'eau permet d'en évaluer la qualité générale : c'est ce qu'on appelle l'**Indice Biologique Global Normalisé (IBGN)**. Certaines espèces vont se développer uniquement dans des eaux de bonne qualité, tandis que d'autres prolifèrent en cas de perturbation des milieux. Ainsi, à partir de prélèvements, il est possible de calculer une note indicielle, comprise entre 0 et 20, qui détermine la qualité globale du milieu aquatique.

Les données IBGN sont généralement couplées avec d'autres analyses (physico-chimiques, microscopiques, macro-invertébrés, écosystèmes aquatiques, ...) pour permettre une caractérisation de l'état écologique des cours d'eau et sont comparées sur plusieurs années, en tenant compte de l'activité humaine et des travaux réalisés. L'état de l'Yvette s'améliore de plus en plus, les résultats actuels sont encore loin de nos objectifs mais les actions menées commencent à porter leurs fruits. **L'amont est toujours mieux noté que l'aval, plus fortement urbanisé, avec des problèmes de mauvais raccordements des eaux usées dans les eaux pluviales.**



Larve de libellule



Têtard

Larve de demoiselle

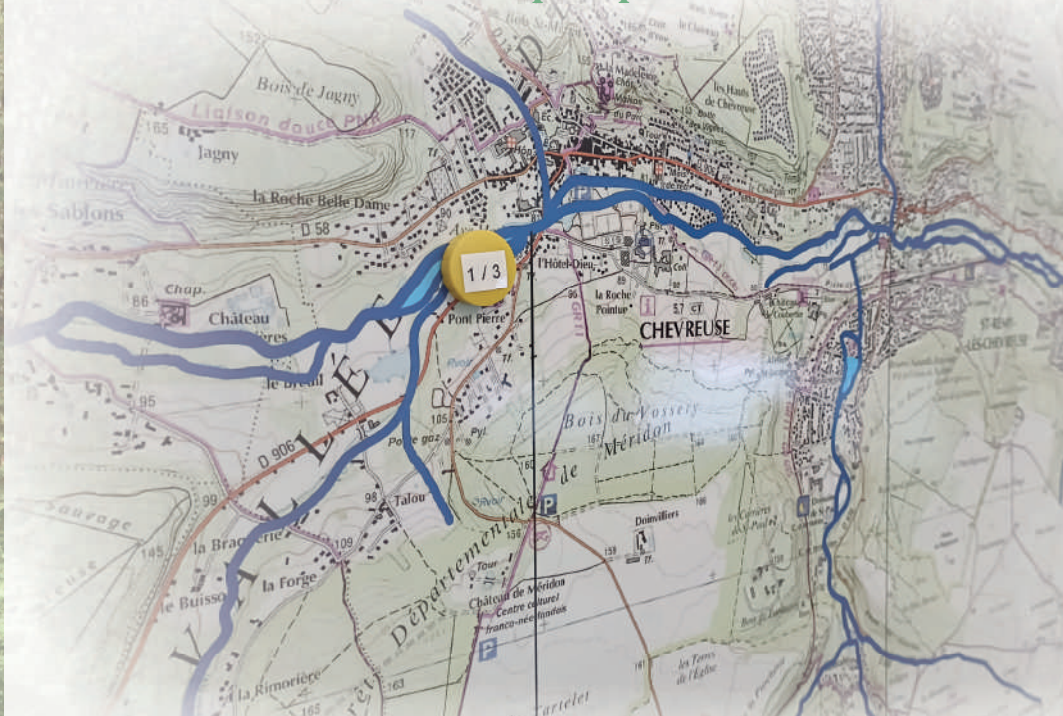
Télégestion

LA GESTION DES OUVRAGES À DISTANCE, UNE SURVEILLANCE PERMANENTE

La télégestion permet de contrôler à distance des ouvrages hydrauliques installés sur l'ensemble du bassin versant de l'Yvette.

Les équipements télégérés du SIAHVY permettent d'anticiper les phénomènes de crues et de manipuler à distance les vannes et les clapets présents sur le territoire.

14



“ Bon à savoir !

Depuis 2022, le SIAHVY organise lors de la journée mondiale de l'eau et des journées du patrimoine, des visites de la salle de télégestion !

Curieux de comprendre comment se gère une crue ?

Inscrivez vous pour le prochain rendez-vous ! ”

“ Le saviez-vous ?

Au quotidien, le modèle hydraulique produit différents scénarii, ce qui permet d'effectuer des études d'impacts qui définissent les futurs projets de renaturation, de restauration écologique et de continuité sédimentaire, de déversoir de sécurité, de reconnexion aux zones humides...

Ces projets permettent de concilier la lutte contre les inondations et la préservation de la biodiversité. ”

La cellule prévention des inondations

Composée de trois personnes, la cellule « prévention des inondations » s'emploie à surveiller et entretenir les bassins du SIAHVY, mais aussi à anticiper les phénomènes de crues, à coordonner les actions et à alerter la population concernée.

Pour prévoir la propagation des eaux de l'Yvette, l'hydraulicien utilise le modèle hydraulique dont les données doivent être constamment mises à jour. Il doit donc réaliser un suivi régulier en collectant et croisant différents paramètres, comme les prévisions météorologiques, les mesures de débits et des hauteurs de l'Yvette en temps réel, ou encore l'occupation des sols (imper-méabilisation, pente, saturation des sols etc.).



ASTREINTE
7J/7
24h/24

Les occurrences de crues, une histoire de statistique !

La crue de l'Yvette de 2016 est considérée comme une crue centennale, c'est-à-dire dont la probabilité d'apparition sur une année est de 1 sur 100. Il est donc faux d'affirmer qu'une telle crue ne survient que tous les 100 ans.

Les bassins du SIAHVV ont été pour la plupart conçus dans les années 70-80 pour gérer des crues d'occurrence 20 ans, qui, il y a quelques années, étaient exceptionnelles. Aujourd'hui, les crues sont plus fortes et plus régulières.

Le SIAHVV met en place des solutions pour augmenter la capacité de stockage de ses bassins de rétention, de nombreux travaux ont déjà été réalisés dans ce sens, ou sont en cours de réalisation.

En cas de gestion de crise, c'est toute l'équipe du SIAHVV qui se met en ordre de marche.

- Les gardes-rivière arpentent le terrain et rapportent en temps réel les incidents constatés et interviennent si nécessaire.
- La supervision rapporte l'état de remplissage des bassins et permet d'anticiper les arrivées d'eau sur l'aval de la vallée.
- La cellule de crise communique en temps réel avec les communes et les riverains des potentiels risques à venir et des actions menées.

Des exercices de crise sont régulièrement menés avec le SDIS, les services de l'État et les communes, afin de s'entraîner sur des automatismes et d'améliorer les procédures.

Le système d'alerte mis en place depuis 2016, compte aujourd'hui plus de 2000 inscrits. Ouvert à tous, il permet de rester informé lors d'une alerte crue ou vigilance météo

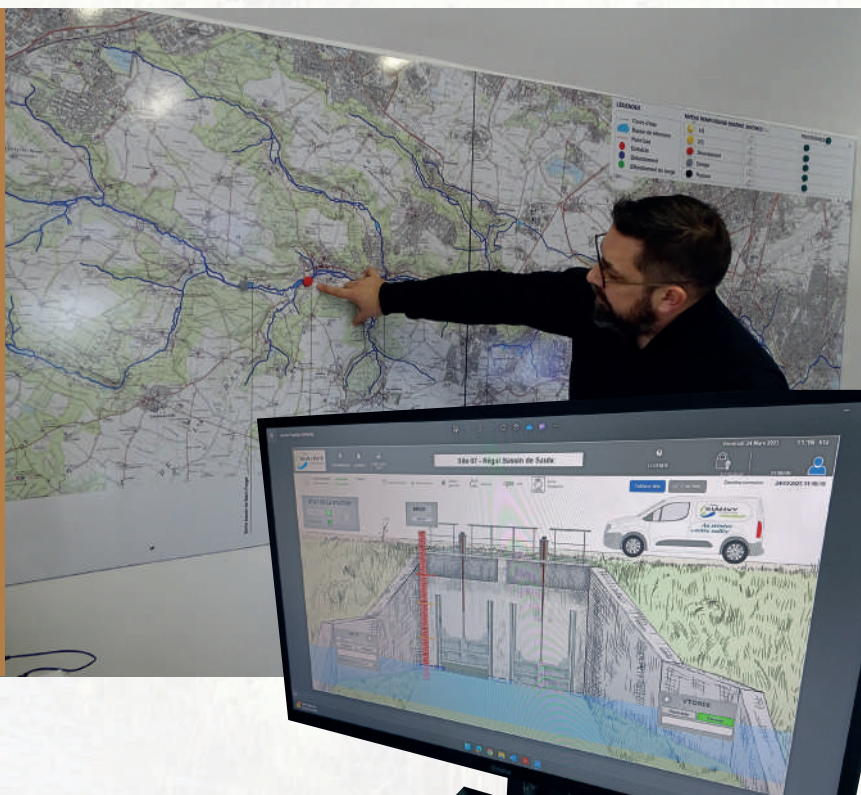
Inscrivez-vous gratuitement sur le site du SIAHVV !



15

La gestion des bassins de rétention :

Le mode de remplissage des bassins est passif. Quand la rivière atteint une certaine hauteur, elle se déverse naturellement dans le bassin par le clapet d'entrée. Le SIAHVV contrôle le bon fonctionnement des ouvrages et vérifie la présence d'embâcles ou non. Une fois le pic de crue dépassé, le bassin se vide progressivement par la vanne de sortie, restée ouverte avec une consigne de hauteur également. Des vannes de régulation viennent compléter le dispositif, qui permettent au SIAHVV de vidanger les bassins, quand cela est jugé opportun, notamment pendant les périodes d'accalmies, et de gérer le prochain épisode de pluie.



En savoir plus
sur la
télégestion



Depuis 2016, le SIAHVV investit pour mieux anticiper et gérer l'état des bassins de rétention, notamment en gestion de crue, par l'optimisation de points existants et l'automatisation de nouveaux sites. Les nouvelles vues de la télégestion se modernisent et permettent une meilleure appréhension du terrain en temps réel.

ET VOUS, QU'AVEZ-VOUS PRÉVU POUR LES JOURNÉES DU PATRIMOINE 2024 ?

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, le syndicat ouvre chaque année les portes de son moulin au public.

Ce rendez-vous permet aux visiteurs de découvrir le domaine aménagé et faire connaissance avec son propriétaire, le SIAHVY !

RETOUR EN IMAGES SUR LA JOURNÉE DU PATRIMOINE DE 2023

Au programme étaient organisées des visites immersives dans les coulisses de la télégestion pour appréhender la gestion des crues et des ouvrages hydrauliques.

Les visiteurs ont pu également profiter d'animations ludiques et pédagogiques, autour du thème de l'eau et de la biodiversité : ateliers découvertes et expériences scientifiques, espaces ludiques, interactifs et rafraichissants !

Petits et grands ont pu aussi découvrir la faune et la flore de la vallée par le biais d'une exposition photos.

La journée s'est clôturée en beauté par la présentation d'un spectacle de danseuses et circassiennes !

Alors, on se donne rendez-vous en septembre ?



Prochaine Portes Ouvertes
Journée du Patrimoine
Samedi 21 septembre 2024 !
Venez nombreux !

Directeur de la Publication : Michel BARRET - Président
Rédaction ; le Personnel du SIAHVY
Conception et réalisation : alineacom.fr

Imprimé à 142 000 exemplaires avec des encres végétales, sur du papier recyclé
Crédits photos : Photothèque du SIAHVY - Alinéa



Suivez-nous sur nos réseaux
« au plus près de l'info »



Ne pas jeter sur la voie publique